**TERMES DE REFERENCES**

*Février 2024*

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Projet | Projet d’Appui à la Gouvernance Économique et financière (PAGEF) |
| Intitulé de l’expertise recherchée | Expert(e) formateur macroéconomiste spécialisé en finances publiques |
| Domaine | Gouvernance économique et financière |
| Objet de la prestation | Expert(e) pour la réalisation de la **Formation 6 « Évaluation et gestion des risques macroéconomiques et budgétaires»** dans le cadre de l’activité 1.3.3. « Formation de courtes durées destinées à l’ensemble des cadres impliqués dans la chaîne de cadrage » |
| Bénéficiaire(s) | Ministère de l’Économie et des Finances (DNPEC),  Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (DNP),  Ministère du Budget (DGB), |
| Pays | Guinée, Conakry |
| Durée totale des jours prévus pour cette activité | 8 jours (5 jours de formation et 3 jours à distance) |

1. **Contexte et justification du besoin**
2. **Contexte lié au projet PAGEF**

Le Projet d’Appui à la Gouvernance Économique et Financière (PAGEF) est financé par l’Agence Française de Développement (AFD) via le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) à hauteur de **4,3 millions d’euros en comptant le complément de financement de 300 000 euros, en cours de signature**. La convention de financement entre l’AFD et la République de Guinée a été signée le **16/12/2019**. La convention de partenariat entre la CNUCED et la République de Guinée a été signée le27 juillet 2020et le contrat entre Expertise France et la République de Guinée a été signé **le 18/02/2021**. Cette dernière date constitue la date de démarrage officiel du projet PAGEF. La durée du projet était de trois ans initialement avec une date de fin le 18/02/2024, mais la date de fin des activités a été repoussée au 30 septembre 2024.

Le PAGEF a pour finalité de rendre la gestion des ressources publiques plus efficace en Guinée. A cette fin, le PAGEF a pour objectifs de renforcer les capacités de l’Etat guinéen à :

1. Établir des prévisions budgétaires fiables via son cadrage macroéconomique et budgétaire
2. Conduire sa politique d’endettement sur la base d’une information exhaustive
3. Suivre les opérations des organismes publics pour en améliorer la performance et limiter les risques financiers
4. Opérationnaliser les nouvelles dispositions encadrant les partenariats publics-privé.

A ce titre, le PAGEF contribue directement à la réalisation du programme de réforme des finances publiques 2019-2022 (PREFIP). Pour ce faire, le PAGEF appuie les principaux acteurs de la gouvernance économique et financière en Guinée : Ministère de l’Économie et des Finances (MEF), Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI), et Ministère du Budget (MB).

La composante 1 s’articule autour de trois axes :

1. L’amélioration de la coordination de la chaîne de cadrage ;
2. L’outillage de la chaine de cadrage ;
3. Le renforcement de capacités de la chaine de cadrage ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce 3ème axe, un plan de formation a été élaboré alliant formations de courte durée, formation de longue durée et stages d’immersion.

Les présents Termes de Références s’inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre d’une formation complémentaire en Évaluation et gestion des risques macroéconomiques et budgétaires.

1. **Contexte lié à l’activité**

La problématique centrale en matière de ressources humaines a trait à la difficulté à garder les profils une fois montés en compétences entrainant un fort turn over. Il s’agit d’une problématique transversale et non spécifique à une direction ou à un service donné. Un certain nombre de jeunes cadres ont récemment intégrés l’administration pour renforcer les équipes, mais ils ne maitrisent pas les concepts et outils de base nécessaires à l’exercice de leur mission.

En conséquence, le nombre de cadres réellement compétents est extrêmement réduit, ce qui constitue pour la structure un risque en cas de départ de l’un d’entre eux.

Afin de renforcer les compétences de base d’une masse critique de cadres impliqués dans le processus de cadrage macroéconomique et budgétaire, il est nécessaire d’organiser des formations à l’attention des agents des trois directions (Direction Générale du Budget, Direction Nationale du Plan et Direction Nationale des Prévisions Économiques et de la Conjoncture) en vue de disposer d’un socle commun de compétences.

1. **Objectifs et résultats poursuivis** 
   1. **Objectif général**

L’objectif général de cette formation est de renforcer les capacités des acteurs de la chaine de cadrage en matière d’évaluation et de gestion des risques macroéconomiques et budgétaires.

* 1. **Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, la formation doit permettre aux participants de :

* + - * Définir les risques macroéconomiques et budgétaires et d’en reconnaître leurs principales caractéristiques.
      * Cerner les principaux risques auxquels un pays peut être confronté ; les évaluer et les classer en fonction de leur importance.
      * Trouver des méthodes d’analyse des risques macroéconomiques et des risques provenant de sources particulières, comme les garanties de crédit de l’État, les administrations infranationales, les entreprises publiques, les sociétés d’assurance et les partenariats public–privé.
      * Élaborer un état des risques macroéconomiques budgétaires.
      * Déterminer les dispositifs institutionnels nécessaires pour suivre et gérer efficacement les risques budgétaires.

Une attention particulière sera apportée sur les enjeux liés au suivi des entreprises publiques et des établissements publics administratifs par rapport aux risques budgétaires.

* 1. **Modules et contenu pédagogique indicatif**

# Module I. IDENTIFICATION DES RISQUES (1 jour)

* + - * Typologie des risques
      * Nature des risques

# Module II. ANALYSE ET EVALUATION DES RISQUES (2 jours)

* + - * Cartographie des risques (selon la probabilité, l’impact...)
      * Plan d’actions pour anticiper, et gérer les risques

# Module III. SUIVI, CONTRÔLE ET MAITRISE DES RISQUES (2 JOURS)

* + - * Dispositif institutionnel
      * Suivi des entreprises publiques, des administrations infranationales, passifs éventuels et autres risques budgétaires
      * Gestion des risques
  1. **Bénéficiaires de la formation**

Bénéficiaires :

Cette formation s’adresse aux cadres de la Direction Générale du Budget (DGB – 6 personnes), aux cadres des régies (DGI - 1 personne/ DGD – 1 personne), de la Direction Nationale du Plan (DNP – 6 personnes) et de la Direction Nationale des Prévisions Économiques et de la Conjoncture (DNPEC – 6 personnes) participant à l’élaboration du cadrage macroéconomique et du cadrage budgétaire.

**Afin de suivre pleinement cette formation théorique et surtout réaliser les travaux pratiques, chaque participant devra être doté d’un ordinateur.**

* 1. **Approche pédagogique**

L’expert formateur associera les connaissances théoriques à des exercices pratiques utilisant si possible les données guinéennes.

Il préparera les modules de formation en étroite collaboration avec l’experte principale de la composante et les points focaux de la composante 1 du PAGEF.

* 1. **Compétences visées**

A l’issue de cette formation, les capacités des participants seront renforcées en matière de compréhension, évaluation et gestion des risques macro-budgétaires.

Cette formation leur permettra de mieux évaluer et gérer les risques qui pèsent sur le budget. Elle proposera un aperçu des risques budgétaires courants (y compris ceux causés par les chocs climatiques ou sanitaire), de leur ampleur et de leur importance relative, des méthodes de détection et d’analyse de ces risques, des mesures d’atténuation possibles et des dispositifs institutionnels pour y faire face.

Ces outils seront mis en pratique à partir des données réelles de l’économie guinéenne.

* 1. **Lieu et calendrier indicatif**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Échéances** | **Durée** |
| Réunion de cadrage avec Expertise France | Mars 2024 | 3 jours (à distance) |
| Réunion de cadrage avec les points focaux | Début avril 2024 |
| Élaboration des modules | Mi avril 2024 |
| Animation de la formation | Mai 2024 | 5 jours (en Guinée) |

Lieu de la formation :

La formation aura lieu à Conakry en République de Guinée.

Durée de la formation :

La formation durera 5 jours ouvrés.

* 1. **Évaluation de la formation**

La fin de la formation sera sanctionnée par une évaluation générale des connaissances acquises dans la perspective de délivrer des attestations aux plus méritants. Au terme de la formation, les participants rempliront un questionnaire d’évaluation de la formation. Le prestataire fera la synthèse de ces évaluations.

* 1. **Livrables attendus**
* 3 modules de formation co-construits avec les points focaux qui participeront à la formation
* La synthèse de l’évaluation de la formation par les participants (maximum 15 jours après la mission)
* Un modèle pour les attestations des participants (maximum 15 jours après la mission), qui sera ensuite rempli par l’UGP
* Un rapport faisant le bilan de la formation (maximum 7 jours après la mission) avec quelques recommandations de mise en œuvre pour de futures formations

1. **Profil de l’expert formateur**
   1. **Qualifications et compétences :**

* Être détenteur d’un diplôme universitaire de niveau BAC + 5 minimum en sciences économiques ou finances publiques ;
* Maitriser parfaitement le français ;
* Avoir la facilité de communiquer et d’animer un séminaire ;
* Savoir être, discrétion et diplomatie ;
* Expertise dans l’animation de formations pour adultes à un public déjà averti : démarche de co-construction, participation, animation du dialogue et surtout ingénierie de formation.
  1. **Expérience professionnelle**
* Avoir une bonne expérience du fonctionnement des administrations publiques et des pratiques des relations institutionnelles y compris de haut niveau ;
* Être un spécialiste des finances publiques ayant une expérience internationale prouvée d’au moins 5 ans dans le domaine ;
* Avoir effectué des travaux spécifiques sur l’évaluation des risques budgétaires dans un pays en développement (PEFA) ;
* Une expérience préalable en Guinée est un atout.

1. **Offre technique et financière**

Le consultant devra remettre une offre technique et financière.

L’offre technique devra comprendre :

* Le CV mettant en valeur les compétences et expériences demandées, ainsi que 2 références professionnelles (avec leurs contacts) ;
* Une note méthodologique de 2 pages maximum, présentant la méthode prévue pour la formation.

L’offre financière précisera les honoraires par jour du consultant pour les 8 jours d’intervention.

**Expertise France prendra en charge directement les billets d’avion et les Per diem (per diem à la nuitée couvrant l’hébergement, la restauration et les frais annexes sur place). La durée de la mission ne doit pas dépasser 8 jours prestés.**